

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N° 23-01

Date de convocation : 23/02/2023

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

L'an deux mille vingt-trois, le trois mars, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît DIGEON, Maire et Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : Monsieur Benoît DIGEON – Madame Françoise CHESNOY – Madame Dominique BABIN – Madame Eline LEROY – Monsieur Bruno NOTTIN – Monsieur Florian BRUCY – Monsieur Francis CHAMBON – Madame Gisèle DISDIER – Madame Annie GUET.

A donné procuration : Madame BOURRY Caroline à Monsieur Benoît DIGEON.

Absente excusée : Madame Sandrine PERRIN.

Madame Sophie CRAVAGEOT, Directrice, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

Les grandes orientations pour l'exercice 2023 sont présentées au Conseil d'Administration conformément à la loi du 6 février 1992, faisant l'obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Le document annexé présente des éléments factuels qui permettent d'alimenter le débat. Il donne aussi une tendance sur les orientations tant en termes de fonctionnement que d'investissement pour le budget à venir.

Dans une société en mutation et dans un contexte de transformation des collectivités territoriales, il confirme que le CCAS doit poursuivre son effort auprès de ceux qui sont en situation de précarité et de vulnérabilité.

Il convient, au Conseil d'administration, d'adopter le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 annexé.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
Adopte le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 :

Vote :

- Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 1



Benoît DIGEON
Maire et Président du Conseil d'administration